

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS	SUISSE	Trois mois	six mois	un an
	FRANCE, BELGIQUE	fr. 6	11	20
	ALLEMAGNE, AUTRICHE	10	19	36
	ITALIE, ESPAGNE			
ANGLETERRE, HOLLANDE				
ÉTATS-UNIS				

Rédaction et Expédition
 BUREAUX : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg
 La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires
 lui sont adressés.
 Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue, 10, à Fribourg.
 Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.
 Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.
 Lettres et argent franco.

Les personnes qui prennent un abonnement à la LIBERTÉ pour l'année 1881, reçoivent ce journal dès ce jour sans augmentation de prix.

UNE ADMINISTRATION RADICALE

(Correspondance particulière de Berne.)

Je vous ai entretenu à plusieurs reprises des agissements de certaines administrations radicales, et en particulier de celle du *Culturkampf* canton.

La dernière session du Grand Conseil de Berne a révélé, à l'occasion de la discussion du budget pour 1881 et du compte d'Etat pour 1879, une telle corruption de la bureaucratie radicale qu'il serait dommage de ne pas la faire ressortir, et je le fais d'autant plus volontiers que la presse bernoise de l'ancien canton, de n'importe quelle couleur politique, a gardé sur ce sujet le plus profond silence.

A l'exemple des grandes nations, le canton de Berne ou plutôt son Grand Conseil, s'est occupé en premier lieu du militaire, et l'on a réglé par un décret les traitements et les indemnités fort belles allouées aux commandants d'arrondissement et aux chefs de section.

Les mêmes commandants d'arrondissement et les chefs de section sont en outre chargés de la perception des taxes militaires, et pour stimuler leur zèle, on a ajouté à leur traitement une provision sur le montant des taxes qu'ils percevront à l'avenir. Ce qu'il y a de plus intéressant en cette affaire, c'est qu'on a donné à ces percepteurs militaires le pouvoir de faire mettre en prison les pauvres diables qui ne sont pas en état de payer leur taxe militaire; cette contrainte par corps n'était pas possible aussi longtemps que l'administration des finances a été chargée du recouvrement. Nous faisons ainsi un pas de plus sur le chemin qui nous conduit au militarisme prussien ou russe!

Les commandants d'arrondissement, auxquels on garantit tant et tant de provisions, feront naturellement leur possible pour

arracher jusqu'au dernier centime à de pauvres diables qui n'ont peut-être pas même de quoi acheter du pain à leurs enfants; puis ils prononceront, en cas d'insolvabilité du débiteur, quelques jours de prison pour se venger de la perte de la provision espérée!

Le militarisme fait des progrès en Suisse: c'est une vérité aussi triste qu'incontestable; l'art. 59 de la Constitution fédérale dit par exemple au 3^e alinéa: «La contrainte par corps est abolie.» On garantit ainsi une pleine liberté au chevalier d'industrie, au failli et au faiseur de dettes toujours impayées, mais on menace un pauvre diable de la contrainte par corps, si, malade ou sans travail pendant quelques mois, il ne peut pas déposer son holocauste sur l'autel du moloch militaire!

Une discussion fort instructive a eu lieu, à l'occasion de la loi portant déclaration du retrait de l'adhésion du canton de Berne au concordat du 27 juin 1853, touchant les vices rédhibitoires du détail. Pendant la discussion, un des orateurs avait proposé le retrait, en observant que le canton de Lucerne s'est retiré, il y a déjà 13 ans, de ce concordat, et que les Lucernois se portent très bien sans cette loi qui n'a servi qu'à occasionner une multitude de procès. Lorsque cet orateur eut ajouté qu'on pourrait aussi faire cet essai à Berne, parce que les agriculteurs bernois sont au moins aussi expérimentés et aussi instruits que les agriculteurs lucernois, plusieurs orateurs entrèrent en discussion sur cette question de l'instruction et protestèrent contre la possibilité que les agriculteurs lucernois fussent plus instruits que les fils du Moutz.

Il eût été si facile d'éviter toute cette discussion; il n'y avait qu'à s'en rapporter aux résultats des examens pédagogiques des recrues; les cantons de Berne et de Lucerne y sont de très bons voisins qui se rencontrent vers le numéro 17 sur le thermomètre de l'instruction populaire. Mais, abstraction faite de la capacité au point de vue agricole, il faut admettre que les Bernois sont plus capables d'instruction que les Lucernois. On peut en fournir des preuves. Par exemple à Berne on fait, en deux ans d'instruction, d'un jeune cultivateur un pédagogue mo-

dèle, et l'on a un exemple qui prouve qu'en trois ans on peut faire d'un ouvrier horloger un curé vieux-catholique, ce que Lucerne n'a jamais pu faire jusqu'à présent, et ne fera jamais en aussi peu de temps.

Le Grand Conseil d'un canton agricole après avoir montré tant de sollicitude pour les intérêts du militarisme, a au contraire fait preuve de beaucoup de parcimonie, lors qu'il s'est agi de l'agriculture. Vous savez que l'institut agricole de Ruttli (près Berne) est un établissement très apprécié, qui forme environ 70 jeunes gens d'une manière théorique et pratique dans les différentes branches de l'agriculture. Parmi ces élèves, il s'en trouve qui ne sont pas d'origine bernoise, et pour ceux-là, on a déjà augmenté, il y a quelques mois, la pension, en la portant de 450 à 500 fr. par an. Le Grand Conseil a malgré cela voté une nouvelle augmentation de 50 fr. pour la pension des élèves étrangers, malgré l'opposition de M. de Steiger, directeur de l'intérieur qui fit remarquer que ces élèves doivent travailler comme des domestiques.

NOUVELLES SUISSES

Le conseil des Etats, discutant le budget, a maintenu sa décision autorisant la frappe de pièces d'or.

Il a porté à 424,000 francs la subvention fédérale annuelle en faveur du polytechnicum et vote un crédit annuel de 25,000 fr. pour la création d'une station météorologique.

Le groupe conservateur-catholique des Chambres fédérales a constitué son comité. M. Segesser a été élu président. MM. Arnold (Uri) et Techtermann (Fribourg) sont membres du comité.

Lucerne

L'entreprise du chemin de fer du Righi payera cette année aux actionnaires 8 0/0 de dividende, plus de 5412 fr. au conseil d'administration: 10,000 fr. sont portés au compte de réfection de la voie et 7624 fr. à compte nouveau.

— Je te prends à l'heure, dit-il... vingt francs de pourboire si je suis content.

— Et que faut-il faire pour que vous soyez content, not'bourgeois.

— Suivre d'abord le numéro 4322.

— Et après?

— Après nous verrons.

— Quant Bec-d'Oiseau dit Jack, et la Perche dit Victor Bude, quittaient le café du Delta, dix heures sonnaient gaiement à l'horloge?

— Ecoute, petit, dit la Perche, tu remplaces un enfant qui ne doit pas être puni pour une faute légère; afin d'éviter que l'on s'aperçoive que tu prends pour ce soir la place de Jack, aie soin de te tenir dans l'ombre et évite de parler; la voix trahit autant que le visage.

— Suffit, dit Bec-d'Oiseau.

Tandis que la Perche et le petit ami des Bestiole s'apprêtaient à jouer leur double rôle, l'homme avec qui Bec-d'Oiseau avait échangé un signe, s'était installé dans son fiacre à deux pas de la porte de l'hôtel Montravers.

— Quand il fut certain que ni les maîtres, ni les domestiques ne ressortiraient avant l'heure du bal, il descendit, commanda au cocher de l'attendre, et revint une demi-heure après, amené avec lui deux hommes d'une allure déterminée. Tous trois se réinstallèrent dans le fiacre et attendirent.

Pendant ce temps, Mme Montravers et sa fille procédaient à leur toilette.

La femme du banquier portait une robe paille recouverte d'une tunique de précieuses dentelles; son corsage, sa chevelure ruisselaient de diamants. Elle était vraiment éclatante et rayonnait comme une reine sous son diadème de pierreries.

Un télégramme de la *Grenzpost* du 16 annonce que le 15 a été achevé le percement du tunnel de Leggstein. La longueur s'est trouvée conforme aux calculs à 50 millimètres près et la direction à 23^{mm}. Grande festivité parmi les travailleurs.

La poudrerie fédérale qui a sauté lundi dernier avait subi le même sort en 1856, 1858 et 1864. Le surveillant Herter, qui a péri, laisse 5 enfants en bas âge.

Glaris

Le 5 septembre dernier, M. le Dr Egli Sinclair, de Zurich, accompagné d'un guide et d'un porteur, fit depuis le Grunhorn l'ascension du Tödi. Dans la cabane du Club alpin, il déposa quelques vêtements et quelques provisions de bouche; à son retour, ces dernières avaient disparu, mais dans le registre des voyageurs, on remarqua les noms de trois personnes survenues dans l'intervalle et qui évidemment les avaient consommées. La section du Tödi porta plainte, non point pour la valeur elle-même, assez insignifiante, des objets dérobés, mais parce qu'elle estimait de son devoir de veiller à ce que les objets déposés dans les cabanes soient respectés comme des objets confiés à la foi publique.

Les accusés, de leur côté, ont déclaré avoir agi dans la ferme conviction que les provisions trouvées dans la cabane étaient destinées aux touristes qui sentaient le besoin de se reconforter; c'était si bien leur pensée qu'ils ont inscrit leurs noms et prénoms dans le registre déposé sur une table.

Le tribunal a libéré les accusés, estimant que rien de leur part ne prouvait une intention dolosive; toutefois il a mis tous les frais à leur charge.

Grisons

Un monsieur Eckstein aurait demandé au Conseil fédéral la concession pour l'établissement d'un tramway de Coire et de Landquart à Davos.

MM. Riggenschach et Zschokke doivent mettre à l'étude un projet de chemin de fer de Coire à Thusis.

D'après le *Progress*, il serait tombé un mètre de neige dans la vallée de Munster. Des Bresiciens qui avaient acheté du détail à Schuldens ont dû payer 300 fr. de transport pour le faire passer par le Val-Mu-

60 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

LES DRAMES

LA MISÈRE

PAR
 Raoul de Navery.
 CHAPITRE XXI
 L'AGENCE BOMPOIL

— Eh! la mère, dit Victor Bude, faut m'encaquer ce joli oiseau jusqu'à demain; seulement, si je n'ai pas besoin du moine, sa déroche m'est nécessaire; déshabillez-le, et trouvez une anguille qui entre dans sa peau.

— Est-ce possible, la Perche!

— Eh oui, la mère! un agent de police s'y tromperait, quoi?

L'ogresse appela de toutes ses forces:
 — Bec-d'Oiseau! Bec-d'Oiseau!
 — Me voilà, répondit l'enfant qui servait un dîner.

Vingt-cinq francs à gagner pour remplir l'office de groom pendant cette nuit, dit la Perche

c'est-à-dire ouvrir deux fois la portière de la voiture et la refermer.

— Est-ce loin? demanda l'ami de Bestiole.

— Chaussée-d'Antin.

— Chez du beau monde?

— Des banquiers.

— Pourrai-je jeter un coup d'oeil dans la salle du bal.

— Sois tranquille, petit, tu verras un drame autrement drôle qu'une soirée où l'on danse au son du violon.

Bec-d'Oiseau endossa la livrée de Jack et se trouva en un instant métamorphosé en groom. Il avait une figure pale et maigre comme celle de Jack, des mains fluettes, seulement il semblait moins railleur, et son regard allait plus droit chercher celui de son interlocuteur.

— Hardi, mes lapins! dit la Roublarde, il s'agit d'une bonne soirée.

— On veillera? dit la Perche, en clignant de l'oeil.

— Sois tranquille, mon fils!

— Houp! petit! Et souviens-toi de répondre au nom de Jack, ce failli groom s'est enivré comme une grive dans une vigne!

La Perche et Bec-d'Oiseau montèrent en voiture, et firent une nouvelle station au café du Delta.

Comme il y entra, Bec-d'Oiseau fredonna un refrain de chanson, en passant près d'un buveur qui leva rapidement la tête, fit un signe imperceptible à l'enfant, et quittant presque aussitôt le café se mit en quête d'une voiture.

Il en trouva une, et donnant une pièce de cinq francs au cocher:

Un incendie a dévoré, mercredi soir, trois maisons à Grandcour près Payerne. On ignore encore la cause de ce sinistre, mais on craint qu'il ne soit dû à la malveillance.

Mercredi, un éboulement s'est produit dans des travaux exécutés pour le compte de M. Ritter, ingénieur, derrière le Mail, à Neuchâtel. Deux ouvriers ont été ensevelis: l'un a pu être retiré vivant, mais contusionné; le second n'était plus qu'un cadavre.

On signale du Bas-Vully, un accident. Le jeune B., âgé de 21 ans, travaillait à la distillerie de son père, lorsque la chaudière fit tout à coup explosion. Le jeune B. fut horriblement brûlé et, après vingt-quatre heures d'horribles souffrances, il expira.

L'INCENDIE DE LA MANUFACTURE DE TABAC A NAPLES. — Les journaux italiens nous apportent les détails suivants sur l'incendie

qui a détruit la manufacture de tabac à Naples:

Le feu s'est déclaré à une heure du matin. Ce sont les douaniers de service près de la porte de Massa qui les premiers ont aperçu les flammes. A l'arrivée des pompiers toutes les portes et les grilles de la manufacture étaient fermées. Ne pouvant les ouvrir, les pompiers durent les abattre sur plusieurs points.

Lorsque, au rez-de-chaussée, le feu était presque dompté par l'immense quantité d'eau lancée par les pompes, d'autres flammes s'élançèrent du premier étage.

Toutes les troupes de la garnison, tous les marins du corps des équipages, les carabinieri, les gardes municipaux, les gardes de la sûreté publique, les douaniers, etc., se trouvèrent réunis en peu de temps sur les lieux du sinistre et travaillèrent toute la nuit avec une rare énergie. Un moment les flammes ont envahi toute l'église de San Pietro Marte, qui est contiguë.

Les généraux de Saugé, Massari et Sac-

chi, avec leur état-major, s'y étaient réfugiés, parce qu'on courait le risque d'être asphyxié dans la rue. L'église paraissait être devenue le quartier-général d'une ville assiégée. Des soldats, des pompiers, des marins allaient et venaient, les moines de Saint-Dominique couraient affolés d'un bout à l'autre de l'église. Ils pleuraient et priaient. Cependant le péril augmentait. Les flammes léchaient les vitraux et la chaleur devenait étouffante. Tout à coup on entend, du fond du maître-autel, une voix qui crie: «Le feu est à la sacristie!» En un instant, soldats, marins et gardes ont formé une double chaîne pour enlever les chaises de la sacristie, au nombre 2 à 3,000, et les ornements sacrés. Quelques minutes après, le mur de la sacristie était rougi par les flammes et la fumée commençait à envahir l'église.

De nouveaux cris d'alarme partent de la sacristie. Le feu menace de pénétrer par une grande fenêtre à droite du maître-autel. Pendant qu'on travaille sur ce point, on entend une rumeur épouvantable partant de

la chapelle. La partie supérieure du mur s'était effondrée. On a alors recours aux pompes. En peu de minutes, les flammes étaient domptées, et on se met à refaire toute la partie du mur effondrée. Cela fait, l'édifice restait parfaitement isolé et tout danger avait disparu. En somme, le feu n'a pu être éteint qu'au bout de 48 heures. La manufacture de tabac occupe tout l'édifice de l'ancien couvent de San-Pietro-Marte où demeuraient les Frères Dominicains. Cet édifice donne sur quatre rues, la rue Lanziéri, la rue Scoppetieri, la rue Principessa Margherita et la rue Calzettari. On calcule qu'il mesure près de 1,500 mètres carrés.

On dit que dans la manufacture il y avait pour 8 à 9 millions de tabac. Une grande quantité de tabac a été sauvée. Le dépôt général du tabac manipulé n'a pu être sauvé malgré des efforts inouïs. Il contenait pour près d'un million de francs de tabac.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

Les annonces de l'extérieur du canton sont reçues par l'AGENCE HAASENSTEIN & VOGELER, à Genève, Berne, Bâle, Zurich, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc.

La Maison de Banque et de Commission Cyp. Gendre et Cie 50, Rue de Romont, à Fribourg

se charge à des conditions très favorables des opérations suivantes: Escompte, change, recouvrements; Ouvertures de crédits en comptes courants; Achats et ventes de titres, actions et obligations diverses de la Suisse et de l'étranger; Gérance d'immeubles et tenue de rentiers; Achats et ventes d'immeubles. Elle offre son intermédiaire pour tout placement ou emprunt hypothécaire. Elle bonifie: Le 4 1/2 % aux comptes de dépôt garantis deux ans et prélevables moyennant un avertissement de six mois; Le 4 1/2 % aux comptes de dépôt garantis un an et prélevables moyennant un avertissement de trois mois; Le 4 1/4 % aux comptes de dépôt prélevables moyennant un avertissement de trois mois; Le 4 % aux comptes de dépôt prélevables moyennant un avertissement d'un mois; Le 3 1/2 % à réquisition. (458) Seule agence pour le canton de la Compagnie d'assurance sur la vie, La Germania.

Pièces à musique jouant de 4 à 200 airs; avec ou sans expression; mandoline, tambour, timbres, castagnettes, voix-célestes, jeu de harpe, etc. Boîtes à musique jouant 2 à 16 airs; nécessaires, porte-cigares, châlets suisses, albums, encriers, boîtes à gants, presse-lettres, vases à fleurs, étuis à cigares, tabatières, tables à ouvrages, bouteilles, verres à bière, porte-monnaies, chaises, etc. à musique. Toujours la plus haute nouveauté chez J. H. Heller, Berne. Prix-courants illustrés franco. 452

Le Docteur Paul Weck ouvrira son cabinet de consultation le vendredi 17 décembre 1880, rue de Romont, 40. Il recevra tous les jours de 1 à 3 heures. (455)

FONDEMENTS DU CULTE DE MARIE PAR M. l'abbé GÉRARDIN Missionnaire apostolique Un joli volume in-18. — 2e édition. Franco 2 fr. Ouvrage revêtu des approbations de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Besançon et de NN. SS. les Evêques de Verdun, Orléans, Bayeux, Vannes, Genève.

7e année LA FRANCE ILLUSTRÉE 7e année LITTÉRATURE, SCIENCES, MORALE, RÉCRÉATION, ETC. PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS PRIX DE L'ABONNEMENT Paris, Départements, Algérie: Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr. Abonnement d'un mois à l'essai, 1 fr. 75. — Etranger (union postale): Un an 25 fr. PRIX DU NUMÉRO: 50 CENTIMES Les demandes doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris à M. l'abbé ROUSSEL, directeur, 40, rue La Fontaine Paris-Auteuil. RÉDACTION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS 40, RUE LA FONTAINE, PARIS-AUTEUIL

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE BUSTE DU PAPE LÉON XIII Œuvre bien réussie de M. Charles Jeunet, sculpteur à Vevey Prix fr. 5

En vente à l'Imprimerie catholique Nouvelles publications ABBÉ NAMBRID DE NIGRI 1880 L'IMPROVISATEUR SACRÉ LES ÉVANGILES Et instructions sur les principales fêtes de l'année. Un beau volume 264 pages. — Prix: 3 fr. 60. IMPROVISATEUR SACRÉ LA PRIÈRE L'oraïson dominicale. — Les sacrements. — Les commandements de Dieu. Un beau vol. de 308 pages, prix 3 fr. 60.

En vente à l'Imprimerie catholique: LES QUESTIONS DE VIE OU DE MORT Par le R. P. AL LEFÈVRE de la Compagnie de Jésus. 1 volume in-12, prix: 3 fr. 50. Table des matières Dieu. — L'Homme. — Le Chrétien — L'Education. — La Destinée. — La Vie. — La Providence. — L'Immortalité — La Foi des impies. — Le Salut. — L'Ame. — Les Conditions du salut. — Le Pêché mortel. — Le Pêché véniel, ou la tiédeur. — La Mort. — Le Jugement. — L'Enfer. — L'Indifférence. — Le Respect humain. — La Femme forte. — Délai de la conversion. — La Confession (nécessité, — avantages.) — La Confession (facilité). — L'Eucharistie. — La Communion. — Les Conseils. — L'Amour de Dieu. — Le Ciel. — Le Sacré Cœur. — La sainte Vierge.

LEON XIII Première année de son pontificat par M. l'abbé Charles-Sylvain TABLE DES MATIÈRES — Naissance et jeunesse de Joachim Pecci. — L'évêque de Pérouse. — Le conclave. — Couronnement de Léon XIII. — La politique de Léon XIII. — Léon XIII et le pouvoir temporel. — Léon XIII et les œuvres catholiques. — Léon XIII, les sciences et les arts. — Léon XIII et le monde catholique. — Portrait et physiognomie de Léon XIII. — Appendice (contenant les lettres encycliques). Un vol. in 8°, en vente à l'Imprimerie catholique. Prix: 4 fr.

BOURSE DE GENEVE DU 15 DECEMBRE

Table with columns: FONDS D'ETATS, OBLIGATIONS, ACTIONS, COMPTANT, TERME, DEMANDE, OFFRE. Lists various financial instruments and their market prices.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: 16 Déc., AU COMPTANT, 17 Déc. Lists market prices for various securities and commodities in Paris.